



©



Sensibilisation au handicap

L'AVIQ c'est l'Agence pour une Vie de Qualité.



L'AVIQ a plusieurs missions.

Une de ses missions c'est d'informer et de sensibiliser sur le handicap.

Ça veut dire qu'elle explique à tout le monde ce que c'est le handicap.

Comme ça les gens comprennent les forces et les difficultés des personnes qui ont un handicap.



L'AVIQ informe et sensibilise les professionnels de la santé comme les médecins ou les infirmiers mais aussi toutes les personnes par exemple en allant parler du handicap dans les écoles.



Pour faire ça l'AVIQ organise des actions :

- des animations dans les écoles et les universités
 - du matériel et des jeux pour parler du handicap.
- Les professeurs peuvent les avoir pour les utiliser en classe.

L'AVIQ veut aussi aider les personnes avec un handicap à trouver du travail.

Pour ça, l'AVIQ organise des ateliers.

Dans ces ateliers on va :

- parler du handicap



- apprendre à accepter les différences qu'il y a entre toutes les personnes
 - enlever les préjugés
- Un préjugé c'est quand on pense quelque chose sur quelqu'un avant d'avoir rencontré cette personne.

Ces ateliers sont pour :

- les personnes qui vont aider la personne avec un handicap à trouver du travail
- les personnes qui vont engager des personnes avec un handicap
- les personnes qui vont travailler avec des personnes avec un handicap.

L'AVIQ participe aussi chaque année à un évènement organisé par l'Union Européenne dans plusieurs pays européens.

C'est un évènement avec plusieurs activités pour faire connaître le travail des personnes avec un handicap.

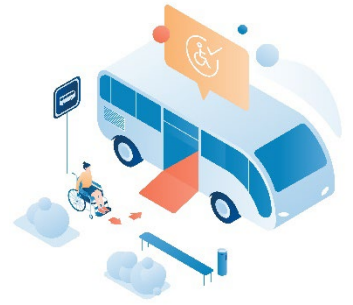
Il y a aussi de grands évènements qui sont organisés dans toute la Belgique pour faire connaître la vie des personnes avec un handicap.



Ces évènements ont plusieurs buts :

- Encourager les gens à donner du travail aux personnes avec un handicap et aider les personnes qui ont un handicap à trouver du travail.

- Aider les personnes avec un handicap à mieux se déplacer dans les lieux publics.
Par exemple le centre-ville ou les gares.



- Défendre les droits des personnes avec un handicap.
Par exemple le droit à avoir une vie amoureuse.



Si vous voulez plus d'information vous pouvez envoyer un email à l'adresse suivante :

communication@AVIQ.be

